

**David GRAEBER**  
***Pour une anthropologie anarchiste***  
**Traduit de l'anglais par Karine Peschard – LUX Editeur, Montréal, 2006**  
**Babel essai, Arles, 2016 (Les Liens qui Libèrent, 2013)**

Avant de m'attaquer aux 667 pages imprimées petit de «*Dette, 5000 ans d'histoire*» de ce même auteur<sup>1</sup>, je me suis laissé séduire par le titre prometteur de ce petit livre. Promesses tenues que cette invitation à la réflexion qui, au passage, décape un certain nombre d'idées toutes faites.

Pourquoi si peu d'universitaires anarchistes se demande l'auteur ? Et en particulier d'anthropologues, qui, connaissant la diversité des cultures, lui semblent être les mieux placés pour questionner notre vision des organisations sociales. Est-ce parce que l'anthropologie a historiquement à voir avec la colonisation ? Ou parce qu'elle est profondément occidental-centrique ? En effet, elle a l'air de ne penser le pouvoir que sur le mode autoritaire, et la démocratie sur celui du vote et de la délégation. Or, nous rappelle GRAEBER, non seulement ce type d'organisation sociale est profondément lié à une organisation militaire, et donc à une conception du Pouvoir fondé sur la force et l'exercice de la violence, c'est-à-dire « *en fin de compte (sa) capacité d'inspirer la terreur* » (p 100). Et cela a toujours été concomitant d'une exclusion d'une partie de la population. Par contre, si comme le chantait FERRE, « *l'anarchie, c'est l'ordre moins le pouvoir* », il y a toujours eu, et il y a encore, des communautés organisées sur un autre mode. Celui que GRAEBER appelle « consensus », mais qu'il ferait mieux d'appeler « palabre ». Il ne s'agit pas pour lui de comprendre le consensus comme un accord tiède, un arrangement minimum mais au contraire comme le résultat de discussions longues, dans lesquelles chacun à la parole et où, au final, l'intérêt commun prend en compte les intérêts particuliers<sup>2</sup>. Le vote majoritaire, antinomique de ce processus lent, est créateur de ressentiments, de frustrations, d'humiliations puisque 51% suffisent à imposer une décision qui ne convient pas à 49%, d'autant que le vote simplifié à l'excès des situations complexes mobilisant des enjeux multiples et contradictoires.

Il s'agirait, pour les anthropologues, de faire voir et connaître les nombreux exemples qui existent de modes de gouvernances réellement démocratiques au sens de prises de décisions collectives. Et d'oser généraliser à partir de ces exemples sur une universalité des besoins (et des mécanismes) que supposent ces organisations : respect, prise en compte de l'altérité et des individualités. Et de montrer que ces exemples ne sont pas limités à quelques tribus primitives, mais se retrouvent aussi bien chez les zapatistes qu'à Occupy Wall Street...

Comme l'exige le principe même d'une anarchie non violente, il n'est pas possible de proposer UN modèle, UNE organisation-solution, puisqu'il ne peut y avoir qu'une élaboration collective et créative, singulière, faites par les intéressés eux-mêmes. Il reste un problème important (en tout cas pour moi) : comment concilier l'idée de supprimer les frontières territoriales et le fait qu'« *il est beaucoup plus facile, dans une communauté où tout le monde se connaît*<sup>3</sup>, d'arriver à savoir ce que la plupart des membres de cette communauté souhaitent » (p140). L'anonymat, caractéristique inséparable des grands groupements humains, a toujours offert la possibilité de toutes les malversations, de toutes les perversions. Et, de plus, toujours la même difficulté : construire des espaces de parole qui permettent l'expression de toutes et tous, une expression qui ne sera valable que si l'éducation est à la hauteur de ces enjeux.

---

<sup>1</sup> référence rencontrée dans l'ouvrage de Roland GORI *Faut-il renoncer à la liberté pour être heureux* dont j'ai parlé par ailleurs.

<sup>2</sup> Et non l'inverse, où de la somme des intérêts particuliers ressortirait l'intérêt général comme le présumait Adam SMITH.

<sup>3</sup> C'est moi qui souligne

L'idée du consensus obtenu par la dialogue n'est bien sûr possible que si toutes les parties impliquées en acceptent la règle. Ce qui ne me semble pas gagné d'avance. Et c'était d'ailleurs le thème de la carte de vœux 2016 qui m'avait séduite, et que je dois à Gérard Mathieu (<http://www.mathieu-dessins.com>) et que je remercie de m'autoriser à partager avec vous.

